



## LISTE DES PIÈCES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE

---

### DIVORCE

- Questionnaire d'état civil (pour les deux époux), et éventuels justificatifs (jugement de divorce, contrat de mariage, récépissé de pacs, justificatif de placement sous un régime de protection, etc.)
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (pour les deux époux)
- Livret de famille complet (toutes les pages, même en l'absence d'enfants)
- Si l'une des parties est étrangère : acte de naissance étranger et sa traduction par un traducteur assermenté
- Relevé d'identité bancaire original, signé (pour la restitution d'un éventuel excédent de frais lors de la clôture du dossier)
- Coordonnées des avocats respectifs
- Si la procédure de divorce est initiée dans le tribunal :
  - Ordonnance de non-conciliation
  - Jugement de divorce

#### Concernant les liquidités :

- Relevés de comptes personnels et comptes joints (à la date de l'ordonnance de non-conciliation et/ou date fixée pour la jouissance divisée)
- Valeur des contrats d'assurances-vie, capitalisation, etc.

#### Concernant les immeubles :

- Titre de propriété complet
- Deux avis de valeur vénale

##### *Si le bien est loué :*

- Bail en cours
- Etat des lieux
- Trois dernières quittances de loyer
- Congé délivré le cas échéant

##### *Si le bien est en copropriété :*

- Etat descriptif de division et règlement de copropriété, ainsi que leurs éventuels modificatifs
- Coordonnées du syndic
- Procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années
- Dernier appel de charge
- Carnet d'entretien, fiche synthétique de la copropriété, pré-état daté comptable et plan des lots

**Concernant les titres sociaux :**

- Kbis de moins de trois mois
- Copie certifiée conforme des derniers statuts
- Procès-verbal certifié conforme de nomination du représentant
- Evaluation vénale unitaire des parts établie par un expert-comptable

**Concernant les véhicules :**

- Carte grise
- Avis de valeur / cote argus

**Concernant les récompenses et créances entre époux :**

- Justificatif des sommes à prendre en compte (factures, relevé de compte, copie de chèque, etc.)

**Concernant les biens propres :**

- Justificatif de l'origine de propriété des biens et deniers propres

**Concernant le passif commun :**

- Factures dues par la communauté et autres justificatifs
- Prêts en cours
  - Contrat
  - Tableau d'amortissement
  - Décompte des sommes restant dues
- Derniers avis d'imposition
- Avis d'échéance d'assurances